

**Taux de syndicalisation en 2016 en France**  
**selon les caractéristiques des salariés et le secteur**

En %	<u>Ensemble des salariés</u>	<u>Fonction publique</u>	<u>Marchand et associatif</u>
<b>Ensemble</b>	<b>11,0</b>	<b>19,1</b>	<b>8,4</b>
<b><u>Sexe</u></b>			
✓ Hommes	12,0	21,7	9,9
✓ Femmes	10,0	17,5	6,8
<b><u>Age</u></b>			
➤ Moins de 30 ans	3,7	5,6	3,3
➤ 30 à 39	9,3	17,1	7,2
➤ 40 à 49	13,3	21,7	10,3
➤ 50 ou plus	14,9	24,4	11,5
<b><u>Catégorie socioprofessionnelle</u></b>			
• Cadres	11,2	23,5	6,3
• Professions intermédiaires	12,3	17,3	10,3
• Employés	10,8	17,9	7,9
• Ouvriers	9,7	20,7	8,8

Champ : salariés de plus de 15 ans, France entière (Hors Mayotte).

Source : d'après, enquête Risques psychosociaux et conditions de travail 2016  
 (DARES-DGAFP- DREES-INSEE), 2018.

Questions

**Q.1.** À l'aide des données du document, vous comparerez le taux de syndicalisation des hommes et des femmes salariés en France.

(2 points)

\*\*\*

Dans cette enquête de l'INSEE (l'institut national des statistiques et des études économiques) on découvre le comportement des salariés en matière de syndicalisation en France en 2016.

Les observations sont synthétisées dans un tableau construit à partir de proportions. En effet, le taux de syndicalisation permet d'établir le poids des syndiqués selon les catégories considérées (genre, âge, PCS) en fonction de deux types d'unités de production.

Si on s'intéresse au genre plusieurs éléments semblent assez significatifs. Le premier est que les hommes se syndiquent davantage que les femmes et ceci quel que soit le statut des unités de production. L'écart est de 2 points puisque pour 100 hommes salariés 12 sont syndiqués contre 10 parmi les femmes. Cet écart peut atteindre 4,2 points dans la fonction publique.

Ainsi le genre est une composante de l'engagement syndical mais l'approche peut-être plus complète si on s'intéresse à l'engagement politique en général et qu'on élargit les variables sociodémographiques au-delà du genre en retenant par exemple l'âge ou la PCS.

\*\*\*\*\*

**Q.2.** À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous expliquerez que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques.

**Taux de syndicalisation en 2016 en France  
selon les caractéristiques des salariés et le secteur**

En %	Ensemble des salariés	Fonction publique	Marchand et associatif
<b>Ensemble</b>	<b>11,0</b>	<b>19,1</b>	<b>8,4</b>
<b>Sexe</b>			
✓ Hommes	12,0	21,7	9,9
✓ Femmes	10,0	17,5	6,8
<b>Age</b>			
➤ Moins de 30 ans	3,7	5,6	3,3
➤ 30 à 39	9,3	17,1	7,2
➤ 40 à 49	13,3	21,7	10,3
➤ 50 ou plus	14,9	24,4	11,5
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>			
• Cadres	11,2	23,5	6,3
• Professions intermédiaires	12,3	17,3	10,3
• Employés	10,8	17,9	7,9
• Ouvriers	9,7	20,7	8,8

Champ : salariés de plus de 15 ans, France entière (Hors Mayotte).

Source : d'après, enquête Risques psychosociaux et conditions de travail 2016  
(DARES-DGAPP- DREES-INSEE), 2018.

**Q.2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous expliquerez que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques.**

\*

L'engagement politique en France en 2016 comme ailleurs vise à atteindre des lieux de pouvoir et de décisions soit d'influer sur le cadre social dans lequel les individus agissent. Ce cadre a bien sur une dimension politique qui fait du vote une forme typique de l'engagement. Mais ce dernier peut aussi passer par la consommation...(cours) Ainsi tout individu est susceptible de s'engager d'où l'intérêt des traits qui caractérisent son identité sociale marquée notamment par des variables sociodémographiques.

Les observations en matière de syndicalisation peuvent être révélatrices des ressources sociales héritées ou acquises qui favorisent ou désincitent un individu à s'engager compte tenu de son genre, son âge ou sa position professionnelle. Ainsi le genre peut être un facteur de surreprésentation puisque les hommes sont toujours relativement plus engagés syndicalement que la moyenne (12 % contre 11%). Ici le capital symbolique peut se révéler déterminant quand bien même celui-ci reposerait sur des stéréotypes sexués. Pour autant les effets de génération semblent encore plus déterminants. En Effet, l'engagement syndical est corrélé positivement avec l'âge. Sur 100 salariés de moins de 30 ans seuls 4 (et encore par excès !) sont syndiqués. Ils sont presque 15 pour les plus de 50 ans. Les réseaux construits avec le temps grâce aux liens de participation organique conjugués aux liens électifs peuvent être déterminants. L'écart est de 11 points et peut frôler les 20 points dans la fonction publique. Enfin le capital culturel peut être un déterminant en matière de légitimité. Ainsi les PCS plus diplômées sont davantage présentes relativement. Mais la corrélation est moins nette.

Ainsi les différences observées sont autant d'inégalités puisque l'engagement est un moyen de capter des ressources sociales valorisées (ex. des ressources économiques comme le travail, le niveau de revenu ou encore la position hiérarchique dans l'unité de production). Ceci interroge alors les politiques de justice sociale et notamment le choix de la discrimination positive qui vise à rétablir davantage d'équité en donnant plus à ceux qui subissent le poids de caractères sociodémographiques qui peuvent entraver leur engagement politique.

Remarque : on notera qu'aux variables sociodémographiques peuvent s'ajouter d'autres facteurs structurants comme le statut des unités de production qui n'offre pas les mêmes opportunités le secteur public s'avérant plus propice à l'engagement.